

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON

Paix – Travail - Patrie

Peace- Work - Fatherland

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE



INSTITUT SUPERIEUR DE
MANAGEMENT PUBLIC

ADVANCED INSTITUTE OF
PUBLIC MANAGEMENT

AVIS DE CONCOURS

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) communique :

Un concours pour le recrutement de quatre-vingt-quinze (95) auditeurs/étudiants au Master Professionnel en Management Public est ouvert à l'Institut Supérieur de Management Public pour le compte des années académiques 2021-2022 et 2022-2023 (deux ans de formation).

Deux parcours sont proposés : **Management des Organisations Publiques (MOP)** et **Management des Collectivités Territoriales Décentralisées (MCTD)**.

Les places offertes au concours sont réparties ainsi qu'il suit :

Parcours	MOP	MCTD
Centres de regroupement		
Yaoundé-Central (cours du soir)	45	00
Yaoundé-région (cours en journée par regroupements)	30	20
TOTAL	75	20

I- CONDITIONS A REMPLIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être titulaire d'une Licence, ou de tout autre Diplôme équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle appropriée d'au moins cinq (05) ans à la date de fermeture du concours ;
- Justifier d'une expérience de gestion d'au moins deux (02) ans à la date de fermeture du concours.

II- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, qui devra être déposé au plus tard le **21 décembre 2020** au Secrétariat de la Division de la Formation Supérieure et de la Recherche à l'ISMP/Quartier Nylon-Bastos, ou envoyé par mail en documents scannés à l'adresse ismp2035@gmail.com, devra comprendre les pièces ci-après:

1^{er} bloc : pièces de sollicitation

- une demande d'admission timbrée sur formulaire à retirer à l'ISMP ou à télécharger à l'adresse www.facebook.com/ism2035 ou à demander à ism2035@gmail.com ou whatsapp 698 443 737.
- une autorisation à concourir de l'employeur (Ministre, Directeur Général, Principal Responsable de l'Organisation d'appartenance...);
- un curriculum vitae détaillé et signé;
- quatre (4) photos d'identité 4x4;
- un reçu de 30 000 FCFA délivré par l'Agent Comptable de l'ISMP et représentant les frais de concours (non remboursables). Ces frais pouvant être payés dans le compte SCB Cameroun 10002 00031 114066 23150 81 ou auprès de l'Agent comptable de l'ISMP.

2^{eme} bloc: pièces justificatives

- une copie certifiée conforme des deux derniers diplômes (Licence incluse) datant de moins de trois (03) mois;
- une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois;
- des relevés de notes du cycle de Licence ou du Diplôme équivalent présenté pour admission, certifiés conformes par l'autorité académique compétente;
- un certificat médical datant de moins de trois (03) mois;
- des attestations de présentation des originaux des diplômes (Licence, Maîtrise, etc.) signées du Gouverneur de Région ou du Prêtre;
- des lettres d'encouragement et/ou de félicitations reçues (s'il y a lieu);
- une enveloppe (Grand format) timbrée à l'adresse du candidat.

Tout dossier incomplet, en retard ou dont les pièces sont signées dans un commissariat de police ne sera pas accepté. Les pièces légalisées par une autorité administrative, municipale ou judiciaire doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date du dépôt des dossiers. Pour toute autre information, bien vouloir s'adresser au Secrétariat de la Division de la Formation Supérieure et de la Recherche de l'ISMP.

III- PROGRAMMES ET HORAIRES DE DEROULEMENT DES EPREUVES.

Les épreuves du concours qui auront lieu au centre unique de Yaoundé, se dérouleront aux dates et heures ci-après :

Dates	Epreuves	Horaires	Durées	Note Eliminoire
14/01/2021	Culture Générale	08h-12h	4h	05/20
15/01/2021	Grand Oral	08h-17h	8h	05/20

L'heure limite d'accès dans les salles est impérativement fixée à 7H00.

Contacts : (237) 243 267 670 ; 698 443 737, 677 40 03 29 ; 677 38 52 46 ; 677 89 76 91.

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Reforme Administrative

05 NOV 2020



Joseph LÉ